VOL. LII SAINT-BONIFACE MANITOBA, 14 MARS 1923 No. 16

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.


LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées
Publié par A. GAU...
... Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 123...

SUR LES MISSIONS

Le Révérend Père Jacques Leyssen, de la Congrégation de Scheut, missionnaire en Chine, publiait pour la Belgique, en 1922, une brochure pleine d'intérêt, dont nous voudrions extraire quelques pages pour les lecteurs de nos journaux de langue française du Manitoba. Nous lisons dans cette brochure qui porte pour titre *"Une nouvelle Croisade"*, les justes réflexions suivantes:

UN SIGNE DES TEMPS

"Les temps sont venus. L'univers entier s'ouvre à notre activité et les jours sont passés où les missionnaires devraient mener une vraie vie de catacombe, du fait que l'on déniait à notre Roi tout droit de vie.

"On ne court plus dans les ténèbres, comme nos prédécesseurs des XVme et XVIme siècles qui allaient au devant de l'inconnu et ne connaissaient rien ni des moeurs ni des coutumes ni de la langue du pays qu'ils allaient évangéliser. Les moyens de communication sont maintenant facilités et le temps est passé où sur deux missionnaires qui s'expatriaient au-delà des mers, un au moins mourait en cours de route. Cette île de Cocotora que saint François-Xavier n'abordait qu'après une année environ de navigation, nous la dépassions, il y a quelques jours, après deux semaines de voyage. Enfin, si les pays s'ouvrent aux missionnaires, les coeurs ne sont pas moins disposés à s'ouvrir: en beaucoup d'endroits, le paganisme est frappé à mort.

"Oui, la haute valeur de notre civilisation n'échappe plus à l'esprit païen, qui aspire à une conception plus élevée de la vie. Aussi, constate-t-on un ébranlement dans les coeurs, et cette aspiration vers la paix et la vérité, qui a été mise dans le coeur d'un chacun, vient aussi au jour chez les païens. A cette aspiration vers la civilisation dans ces contrées lointaines, doit correspondre, chez nous, un mouvement civilisateur, et cela d'autant plus que c'est maintenant le moment le plus propice.........

"Quant au protestantisme, nul n'ignore qu'il s'engage à fond pour trouver domaine dans les âmes paiennes. Ah! qu'ils sont immenses les intérêts actuellement en jeu de la Sainte Eglise du Christ!

"La question angoissante qui domine la situation présente, doit être résolue d'ici dix ans, et la solution doit décider du sort spirituel des deux tiers de l'humanité.

"Humainement parlant, beaucoup de peuples de notre époque seront gagnés au Christ, mais, si nous ne faisons pas un seul corps, le *cor unum et anima una* des premiers disciples, ils seront perdus pour l'Eglise catholique. A nous donc de faire triompher le Christ et la vraie Eglise sur Boudha, sur Mahomet, sur Luther! Il ne faut pas que dans les siècles futurs, on puisse dire de nous que nous n'étions pas assez forts et généreux pour répondre aux nécessités d'un temps aussi critique. S'il est besoin d'hommes d'énergie et prêts à se sacrifier pour placer les fondements d'une époque nouvelle, c'est dans nos rangs qu'on les doit trouver. Dieu donna à son Eglise toutes les ressources nécessaires pour poursuivre sa marche en avant, pleine de confiance dans l'avenir; mais nous n'en avons pas moins le devoir de serrer les rangs, au commandement des chefs de l'Eglise, afin d'aider et soutenir ceux qui, aux avant-postes de l'Eglise, travaillent, peinent, souffrent et luttent pour l'extension du royaume du Christ.

"Un grand siècle s'est ouvert pour ces multitudes innombrables."

ELOGE FUNEBRE DU PERE GRANDIN, O. M. I.

Prononcé en l'église Saint Joachim, le 22 février 1923 par Mgr Pilon, curé de Morinville)

Monseigneur l'Archevêque,
Monseigneur,
Révérends Pères et Messieurs,
Mes bien chers Frères:-

La mort vient de nous enlever celui que nous aimions à appeler le bon père Grandin. Il est allé rejoindre au paradis ses frères qui ont marché avec lui dans le sentier de l'apostolat, du mérite et de la gloire.

Le deuil est grand pour cette paroisse de Saint Joachim qui n'a pas oublié la bonté toute paternelle de celui qui fut l'un de ses premiers pasteurs. Le deuil est grand pour sa famille religieuse dont il était dans cette partie du Canada le chef aimé et vénéré. Le deuil est grand pour le diocèse d'Edmonton dont il était l'un des ouvriers les plus sympathiques et les plus méritants. Le deuil s'étend à toute cette province de l'Alberta, à l'ouest, car partout le père Grandin ne connaissait que des admirateurs et des amis.

Me permettrez-vous de vous dire en passant que j'aurais volontiers laissé à d'autres la tâche de faire le panégyrique du défunt et il n'y a eu que mon estime sincère pour sa personne qui pouvait vaincre mes hésitations.

Repassons donc ensemble, si vous le voulez bien, dans ses grandes lignes cette vie si édifiante et voyons comme elle réalise à la perfection la devise de sa congrégation "pauperes evangelizatur". Ce sera là son meilleur éloge.

Le Père Grandin était un fils de la vieille France, cette terre par excellence de missionnaires. Bien des fois durant sa jeunesse, il avait entendu parler, au foyer paternel des pauvres sauvages de l'Amérique du Nord, où travaillait un oncle qui était un véritable prêtre. L'idée de se dévouer lui aussi aux missions germa bientôt dans son esprit. Elle prit peu à peu plus de consistance et lui-même attendait le moment propice. Aussi lorsqu'en 1874, il lui fut donné d'entendre au grand Séminaire du Mans le si digne vicaire apostolique de Saint Albert faisant appel à la jeunesse étudiante et demandant des missionnaires pour ses pauvres sauvages, le jeune Henri ne put résister. Quelque temps après il s'arrachait à sa patrie, à sa famille, aux baisers de sa mère et partait avec son oncle pour le Canada.

Arrivé au pays il fait son noviciat à Lachine, puis sa première oblation, le 27 mai 1875. De suite il continue sa route vers Saint-Albert et quelque temps après il est ordonné par son oncle qui devenait son père dans le sacerdoce.

C'était au temps où Monseigneur Grandin songeait plus que jamais à former un clergé indigène et quelques enfants métis appartenant aux meilleures familles du pays furent choisis pour fonder son séminaire. Le père Grandin fut chargé de les former à la science et à la vertu. Ce fut là le commencement du Séminaire de Saint-Albert. Si l'oeuvre d'abord confiée au père Grandin n'a pas réalisé les espérances du début, il n'en est pas moins vrai que cette oeuvre a l'insigne honneur d'avoir fourni à l'église de Saint-Albert, puis d'Edmonton, les deux seuls prêtres métis du Canada.

En 1880 le père Grandin appelé par ses supérieurs à prendre la direction de la mission du lac Sainte Anne, laquelle mission avait son importance par son titre d'aînée dans le pays. Il s'y dépensa pendant 3 ans travaillant au bien temporel et spirituel de ses sauvages ou métis et remplaçant la résidence qui tombait en ruine par la maison qui sert encore de demeure au missionnaire.

En 1883 il devenait curé de Saint Joachim et sans aucun doute les anciens n'ont pas oublié la petite chapelle où le nouveau pasteur réunissait son monde, y offrait le saint sacrifice et prêchait la parole de vérité. Edmonton n'était alors qu'un fort et les familles bien peu nombreuses. Aussi plusieurs d'entr'elles cédant à la nostalgie perdaient courage. Hélas, il y a 40 ans, Québec, Ontario étaient si loin et l'ouest lui si sauvage. Mais le père Grandin était là pour remonter les courages en baisse et leur disait d'espérer en l'avenir, que bientôt l'Ouest aurait son heure.

En 1889 il était de nouveau transféré et cette fois au Lac Labiche, poste célèbre entre tous les postes de l'Ouest par le séjour prolongé qu'y fit Monseigneur Faraud. Le lac Labiche était autrefois l'entrepôt des missions du Nord et le centre d'un fort rouge d'indiens. Le père Grandin devait y rester pendant 15 ans avec une intermittence de 3 ans qu'il passa au lac Lasalle.

Il avouait lui-même qu'il avait tellement aimé son Lac Labiche qu'il n'avait pu s'empêcher d'y laisser une partie de son coeur. Les vieux métis se plaisent à parler encore du bon petit père qui ne savait rien refuser et il faut avouer que parfois ils en abusaient quelque peu.

Et pourquoi donc le père aimait-il tant son Lac Labiche? Ah, c'est qu'il y menait la véritable vie de missionnaire, cette vie telle qu'il l'avait rêvée dans sa jeunesse. Durant tout ce temps, il catéchisait les enfants, instruisait ceux d'âge mur et préparait les vieillards pour le grand voyage. Si certains jours avaient leur ennui et leur misère parce que la farine se faisait plus rare et le poisson moins abondant, parce que surtout les fidèles ne se montraient pas dociles à la voix du pasteur, il y avait toujours la joie de souffrir, et souffrir pour Dieu c'était prier pour ses sauvages. Après tout ne s'était-il pas fait oblat pour souffrir et pour évangéliser les pauvres et comme le lac Labiche lui fournissait l'un et l'autre, le lac Labiche était la mission par excellence.

Le père Grandin séjourna donc longtemps au lac Labiche, il y était encore en 1905 lorsque le père Dozois, visiteur apostolique, vint le chercher pour le nommer vicaire des missions.

A cette époque il y avait plus de 30 ans qu'il travaillait au pays et depuis longtemps déjà il avait gagné l'estime et l'affection non-seulement de ses supérieurs mais également de tous les membres de sa congrégation. Aussi la nouvelle de sa nomination fut-elle la source d'une joie générale. C'était pour tous le saint et si vénéré Mgr Grandin qui allait se survivre dans son neveu. Lui fut le seul à ne pas se croire l'homme de la position. Il aurait préféré rester avec ses chers Cris, mais l'obéissance eut bientôt fait de l'emporter et il vint à Edmonton assumer la charge qu'on lui imposait.

(A suivre)

DELCASSE

L'homme d'Etat français qui vient de mourir subitement dans les jardins de l'évêché de Nice, où il avait assisté, sous la présidence de Mgr Chapon, à une séance de charité, est l'un de ceux sur qui se concentrèrent la haine des pangermanistes.

Pourquoi? M. Delcassé était-il donc un belliqueux? Rêvait-il d'une guerre de revanche? En aucune manière. Mais M. Delcassé, attentif à la leçon des faits, avait la conviction que l'Allemagne impériale n'était pas encore satisfaite de sa victoire de 1871, que sa faim de domination n'était pas encore rassasiée. M. Delcassé savait qu'en 1875 Bismark, inquiet de voir la France se relever trop vite à son gré, menaçait de tirer à nouveau son sabre, mais que, devant l'attitude ferme de l'empereur de Russie, il avait dû le laisser au fourreau. M. Delcassé savait qu'en 1887, à propos de l'incident Schnaebelé, la guerre, une fois de plus, avait failli éclater.... Dès lors, devant le danger qu'il pressentait, en prévision de l'agression qu'il savait fatale, il n'eut plus qu'une pensée: ne pas laisser la France isolée en Europe, lui donner des amitiés solides qui, à l'heure du péril, pussent devenir de précieuses alliances.

En ce sens, on peut dire que Delcassé aura magnifiquement déjoué le plan Bismarckien. A-t-on oublié, en effet, que le Chancelier de fer avait cru devoir souhaiter en France, après la guerre de 1870, contrairement à l'empereur Guillaume 1er, son maître, l'établissement de la république, parce que, pensait-il, au sein d'une Europe monarchique, une république ne trouverait aucun appui? Or, la politique de Delcassé devait, par une série d'accords avec l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, prouver au monde que la France ne demandait qu'à vivre en paix avec tous ses voisins, dans le respect de leurs justes intérêts, exigeant seulement que l'on voulut bien, de même respecter les siens.

Mais les adversaires germanophiles de M. Delcassé ont beaucoup parlé de sa politique d'encerclement de l'Allemagne. Hé quoi, "politique d'encerclement" parce que M. Delcassé, en face de la Triple-Alliance dont l'Allemagne était le pivot, M. Delcassé prétendait ne pas laisser la France isolée?.... Le ministre qui se montra l'homme de la conciliation avec l'Angleterre, à l'heure où l'opinion publique des deux nations était surexcitée par l'incident de Fachoda, n'eut pas demandé mieux, certes, que de voir également les rapports entre la France et l'Allemagne s'améliorer sans cesse, pour peu que cette dernière renonçat à ses prétentions de l'hégémonie.

Quand surgit l'incident d'Agadir, au Maroc, en 1911, on sait que le gouvernement français s'employa à le régler pacifiquement et que, dans cette intention, il n'hésita même pas à consentir à l'Allemagne de pénibles concessions territoriales au Congo. M. Delcassé était membre du gouvernement français à cette époque: c'est dire qu'il avait acquiescé à une formule de conciliation que beaucoup de Français, si résolus à la paix qu'ils fussent, jugeaient quand même quelque peu excessive....

....M. Delcassé est mort avec la consolation d'avoir éprouvé la fécondité de son oeuvre diplomatique, puisque l'agression, vainement tentée en 1875, en 1887, en 1905 et en 1911, mais réussie, hélas en 1914, trouva la France, en grande partie grâce aux efforts de l'ancien ministre des affaires étrangères, alliée à la Russie, et amie de l'Angleterre. L'Italie et les Etats-Unis devaient, par la suite, se joindre à la coalition des peuples libres, à laquelle il appartenait de sauver, par les armes, la liberté même du monde.

POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Etat détaillé des dernières souscriptions

Saint-Pierre souscrit la somme de $2.694.06

Les versements sur les souscriptions sont reçues à l'Association d'Education et chez le Trésorier à 330 rue Main, Winnipeg. Les souscripteurs qui désirent faire remise par chèque peuvent les adresser directement au Secrétaire à 702 Notre Dame Investment Building, Winnipg.

SAINT-PIERRE

Josaphat Bérard	$ 7.00
Mme Julia Saltel	6.00
Raymond Bruneau	6.00
Antoine Bérard	7.00
Emile Goulet	2.00
Henri Lambert	12.00
Famille Cinq-Mars	15.00
Wilfrid Carrière	5.00
Georges Gosselin	5.00
Amori Mouflier	5.00
Albini Parenteau	5.00
Alfred Carrière	5.00
Ludger Lacharité	5.00
Octave Dumont	5.00
Louis Joubert	5.00
Joseph Fréchette	5.00
Théodule Besner	5.00
Joseph Cure	5.00
Louis Lambert	5.00
Joseph Mulaire	5.00
Amédée Nault	5.00
Adélard Lafrance	5.00
Ambroise Joubert	20.00
Amédée Préfontaine	10.00
Charles Mouflier	10.00
Napoléon Lambert	10.00
Ludger Lambert	10.00
Joseph Préfontaine	10.00
A. Pelletier	10.00
Arthur Hébert	10.00
Georges Préfontaine	50.00
Joseph Desharnais	25.00
Mme E. Tétreault	25.00
Moïse Gobeil	25.00
François Pourbaix	25.00
F.-X. Joubert	27.00
Ferdinand Gagné	25.00
Edouard Vadeboncoeur	25.00
Josaphat Desaulnier	25.00
Pierre Gagné	25.00
André Mouflier	25.00
Jean-Léon Gagné	25.00
Charles Carrière	25.00
A.-E. Turenne	50.00
J.-A. Bélanger	100.00
Albert Préfontaine	100.00
Paroisse Saint Pierre	100.00
Alfred-B. Nault	1.00
Napoléon Nault	1.00
Mme Octave Bérard	1.00
Louis Larivière	2.00
Joseph-B. Nault	1.00
Mlle Eva Fontaine	15.00
Denis Renuart	10.00
C.-O. Cinq-Mars	1.00
Anonyme	50.00
Louis-Ph. Cinq-Mars	1.00
Rév. Père Bodin	25.00
M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé	100.00
Mme Louise Clou	10.00
Mlle E. Balcaen	5.00
Israël Galipeau	1.00
Edmond Préfontaine	25.00
Victor Fontaine	1.00
Alex. Rougeau	1.00
Jules Couture	25.00
Mme Z. Lambert	10.00
Edmond Rougeau	5.00
Mme M.-P. Bélanger	5.00
Joseph Hébert	10.00
Edouard Robidoux	10.00
Albert Desharnais	10.00
Zéphirin Desharnais	7.00
Ovila Desharnais	5.00
Charles Dandeneau	20.00
J.-E. Fontaine	5.00
L.-E. Carrière	5.00
Omer Théroux	5.00
A. Péloquin	10.00
Ovila Péloquin	10.00
Joseph-F. Lambert	5.00
A. Laroche	5.00
Mlle Delvine Côté	5.00
Georges Renuart	25.00
Anonyme	1.00
Joseph Laroche	10.00
T. Vermette	1.00
Adélard Turenne	25.00
Théophile Turenne	25.00
Léopold Turenne	3.00
Philias Laroche	1.00
Philias Valois	1.00
B.-A. Carrière	5.00
L. Lafrance	5.00
Dames de Sainte-Anne	50.00
Eugène Ritchot	100.00
Victor Garant	.50
Mme Ferdinand L'Heureux	5.00
William Lemire	2.25
Joseph Lemire	2.00
Mlles A. et V. Hébert	2.00
François Gagné	4.00
Guillaume Gaffray	2.00
Arthur Lebleu	1.00
Emile Croteau	2.00
Mlle Anna Elemont	1.00
Henri Carrière	30.00
Mme Léon Carrière	1.00
Noël Lemire	1.00
Mme Laura Joubert	5.00
Anonyme	1.00
Anonyme	1.00
Anonyme	1.00
J.-C. Préfontaine	5.00
Xavier Joubert	5.00
Adolphe Joubert	5.00
Hébert et Frères	50.00
J.-E. Mulaire	10.00
Auguste Rougeau	10.00
Alfred Genest	10.00
Mme Paul Chenard	10.00
Mlle Madeleine Galais	5.00
Nicolas Sicotte	5.00
Adrien Hébert	5.00
Armand Lavergne	5.00
Napoléon Lacasse	5.00
Emery Turenne	100.00
E. Tétreault	10.00
J.-E.-A. Lapointe	10.00
Georges Gratton	25.00
A. Chauvin	5.00
Alexis Carrière	10.00
Auguste Sicotte	10.00
Anonyme	10.00
François Vinette	10.00
Léon Brisson	2.00
François Demers	2.00
Alphonse Lambert	25.00
Z. Genest	1.00
André Nault	5.00
Joseph L'Heureux	5.00
Anonyme	1.00
Alfred Perreault	1.00
Mlle Rose Cadotte	3.00
Hector Hébert	5.00
Benjamin Deschênes	15.00
Louis Nicolas	5.00
Henri Hébert	5.00
Société St-Jean-Baptiste	25.00
Enfants de Marie	50.00
Mme Albert Sicotte	3.00
Mlle M. Bruneau	.50
E.-D. Elemont	.25
Noël Bougard	25.00
W. Vadeboncoeur	25.00
E. L'Heureux	5.00
Anonyme	20.00
Maison St-Joseph d'Otterburne	200.00
Ovide Préfontaine	100.00
Lucien Gagnon	3.00
Pierre Rioux	5.56
Lazare Audette	5.00
Didace Audette	5.00
Union Métisse St-Joseph	10.00
Anonyme	50.00
Delphis Lambert	3.00
Adhémar Renuart	100.00
Grand total	$2,694.06

SAINT-BONIFACE

Léon Roy	$ 10.00
Denis Lasaline	10.00
O. Gauthier	50.00
Simon Blanc, 44 Berry	10.00
Mathurin André, 405, rue André	20.00

Dons faits directement au Collège

Mme Esdras Toupin	25.00
Mme Rose-A. Allaire, Montréal	100.00

SWAN RIVER

Quête	$ 8.00

Feu Madame Geneviève Genthon



Les funérailles de Madame Vve Elie Genthon ont eu lieu vendredi dernier à la cathédrale de Saint Boniface. Les porteurs étaient M M M Bélanger, Hogue, Vermette, Whiteway et Gauvin, cinq de ses gendres et trois petit-fils MM Gingras, Lagimodière et Deleuw.

Madame Antoine Gauvin offre ses sincères remerciements au nom de toute sa famille aux parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner de la sympathie dans le deuil qu'elle et sa famille viennent d'éprouver.

UN JOUR DE FETE

A Saint-Edouard de Winnipeg

Le grand archevêque que fut Mgr Langevin fonda, pendant ses vingt années d'épiscopat [illegible] de Winnipeg.

Parmi ces dernières fut celle de Saint-Edouard en 1908. [illegible]

[illegible]

Sainte Rose du Lac, 1900; Saint-Eustache, 1901; Letellier, 1902; Woiseley, 1904; Regina et Es[illegible] 1905; Winnipeg et Saint-Joseph, 1909; Portage la Prairie et Fort Frances, 1911. Le noviciat fut pendant longtemps à Sainte Rose du Lac. Il y a quelques mois il fut transporté provisoirement à Saint-Eustache.

Cette année 1925 marque le 25e anniversaire de l'arrivée de ces Religieuses dans l'Ouest canadien. Aussi ne veulent-elles pas laisser passer inaperçu cet anniversaire qui rappelle un quart de siècle de pénibles sacrifices et de travaux ardus. Elles se préparent à le célébrer au mois d'août prochain, alors qu'elles auront le bonheur d'avoir au milieu d'elles leur Rde Mère Supérieure Générale, la Mère St-Pacôme, native d'Alsace.

[illegible]







UN BRISE-VENT SUR CHAQUE FERME

Il y a encore trop peu de gens qui se rendent compte du rôle important que jouent les brise-vent sur la ferme dans les grandes plaines de l'Ouest canadien.

Trop souvent, on considère que ces brise-vent sont un luxe que l'on ne peut se payer que lorsque tout le reste de la ferme a été bien aménagé et que tous les travaux du pionnier ont été terminés.

En réalité, l'établissement de brise-vent autour des bâtiments de la ferme doit être considéré comme une dépense indispensable et que chaque colon devrait faire aussitôt que possible après qu'il s'est établi.

La plantation d'arbres n'exige pas une mise de fonds considérable, car la station forestière du gouvernement fédéral fournit les arbres; le colon lui n'est appelé qu'à fournir la terre et la main d'oeuvre.

La valeur de la ferme augmente en proportion du développement du brise-vent. Au bout de quelques années les brise-vents qui ont été bien placés et dont on a pris un bon soin paieront ce qu'ils ont coûté en abaissant la consommation du combustible et des fourrages, car les bâtiments qu'ils protègent en s'opposant aux vents restent beaucoup plus chauds.

Nous avons fait une expérience à Scott pour voir ce que peuvent rapporter les pommes de terre lorsqu'elles sont cultivées sous l'abri d'un brise-vent et ce qu'elles rapportent lorsqu'elles sont cultivées en plein air, sans brise-vent. En 1920, deux variétés cultivées à l'intérieur d'un brise-vent ont rapporté 215 pour cent de plus que les autres. En 1921, les mêmes 2 variétés étaient à l'essai; elles ont rapporté 236 pour cent. En 1922, cinq variétés ont été comparées; cette fois, la différence n'a été que de 83 pour cent à cause d'une sécheresse anormale qui a eu lieu pendant l'été suivie par des pluies abondantes à la mi-août. Les carottes potagères et de grande culture essayées de la même façon ont donné des résultats semblables. Ceci indique donc que les brise-vents sont inestimables pour des plantes qui donnent une récolte d'une valeur considérable à l'acre comme les pommes de terre et les légumes.

Nous avons à l'essai à Scott un bon nombre d'espèces différentes d'arbres et d'arbrisseaux pour faire des haies. Lorsque l'on désire arrêter complètement le vent et faire une haie permanente, l'un des meilleurs arbres que l'on puisse se procurer est l'épinette blanche du pays. Cette haie a deux défauts cependant: elle est lente à s'établir et il est plus difficile également de transplanter les conifères que des arbres à feuilles décidues mais un brise-vent de conifères sur une ferme, une fois établi, ajoute beaucoup au confort et à l'apparence de la ferme.

Comme arbre à pousse rapide qui puisse arrêter le vent le peuplier russe s'est montré l'un des plus satisfaisants. Il se propage rapidement au moyen d'éclats; cependant pour faire un brise-vent il est généralement admis qu'il vaut mieux avoir une plantation de plusieurs espèces, comme celles qui sont fournies par la station forestière par exemple.

Le caragan, que l'on appelle aussi "arbre à pois de la Sibérie" est sans doute l'un des meilleurs arbrisseaux pour une haie simple, comme celle dont on se sert souvent autour des jardins. Pour les conditions de terre sèche, comme celles qui existent sur cette station, le caragan se développe plus rapidement que le saule car il est plus rustique et ne gèle pas. Une rangée simple, à intervalles de dix huit pouces entre les arbres une pousse compacte à partir de la ligne même du sol et par conséquent arrête le vent beaucoup mieux que toute autre espèce d'arbre, à l'exception des conifères. Remarquons cependant que le caragan ne pousse pas bien sur les sols alcalins, pas plus que sur les sols humides.

On peut beaucoup améliorer l'aspect de la ferme et augmenter sa valeur au moyen de brise-vents et de haies bien plantés, bien disposés, bien aménagés et bien entretenus; la vie sera plus agréable on dépensera moins en aliments et en combustibles, le jardin rapportera plus et l'on sera plus encouragé à rester permanemment dans la région des grandes plaines.

UNE PAGE D'HISTORE

C'est avec une émotion sincère que tous les Français, qui avant la guerre, travaillèrent en vue de ramener la paix religieuse et civile dans leur patrie cruellement divisée, auront lu les deux magnifiques discours prononcés, par MM. Georges Goyau et Alexandre Ribot, à la dernière réception de l'Académie française. Toute une époque de notre histoire politique nationale, à la fin du dernier siècle et au début du siècle actuel, y fut évoquée par deux hommes qui parlèrent, mieux encore qu'en témoins, en acteurs mêmes des évènements qu'ils retracèrent.

Le Ralliement, 1892. Trente années ont passé depuis que l'immortel pontife Léon XIII demandait aux catholiques français, dont un grand nombre restaient encore fidèles à la monarchie, de se rallier sans arrière-pensée à la République On sait à quelles résistances se heurte, de divers côtés, la grande pensée du Pape. Pourtant, il fut un temps où le pouvoir civil sembla vouloir entrer dans les voies de salut qu'avaient ouvertes si largement le geste de Léon XIII. Un ministre, M. Spuller, l'ami de Gambetta, déclara à la Chambre qu'un esprit nouveau devait animer la République. "Au loin, rappelle M. Goyau dans son discours, Léon XII fut content, très content. Il avait conseillé aux catholiques de se rallier à la République; il lui parut que la République leur souriait".

Hélas, ce sourire ne dura pas, et ce fut la rude tourmente antiléricale. Beaucoup, qui avaient mis tout leur espoir dans l'ère de paix que permettaient de présager l'encyclique de Léon XIII et la parole de Spuller, furent tentés alors, de se laisser glisser au découragement. Ils eurent tort, —et les évènements le leur prouvèrent. "Il ne faut pas être plus pressé que Dieu lui-même, disait, dans le discours que la mort l'empêcha de lire lui-même à l'Académie M. Ribot. L'action la plus politique, la plus commandée par les circonstances peut ne pas avoir de longtemps tous les résultats qu'on espère. L'heure vient toujours où la sagesse recueille les fruits qu'elle a su attendre avec patience."

L'heure est venue d'abord avec la persécution elle-même. Le vieil homme d'Etat, qui fut plusieurs fois président du Conseil sous la Troisième République, mais qui quoique protestant, se rangea sans hésitation du côté des catholiques dans la grande bataille pour les libertés religieuses, M. Ribot montrait éloquemment, dans le même discours, combien l'Eglise était sortie plus forte et plus populaire de la tourmente. Elle "a trouvé dans la liberté un ressort nouveau disait-il, et aussi des clientèles nouvelles dans les grandes villes où chaque paroisse qu'elle réussit à édifier appelle une foule de fidèles qui, autrefois, l'ignoraient". Et il ajoutait qu'une telle Eglise ne peut pas ne pas tenir toujours "une grande place dans notre société".

Mais après l'heure d'une plus profonde vitalité pour la religion, celle du rapprochement entre l'Eglise et l'Etat ne devait pas tarder, non plus, à sonner. Et elle a sonné avec la guerre. "Ce fut l'une des dernières joies de M. Cochin", disait M. Goyau, son successeur sous la Coupole, que l'arrivée à Paris du nonce apostolique rattachant par sa présence les liens dénoués seize années auparavant.

Quand il préconisait la politique du Ralliement, le grand Léon XIII avait en vue le bien de l'Eglise et celui de la France dont les intérêts sont si souvent liés en fait. Il put paraître, un moment, que cette politique avait, en face de la mauvaise volonté gouvernementale et de l'Hostilité des partis extrêmes de gauche et de droite, totalement échoué. Mais, comme disait M. Ribot, "il ne faut pas être plus pressé que Dieu lui-même". Moins de vingt ans après sa mort, la pensée de Léon XIII triomphait: la paix religieuse et civile régnait en France; la réconciliation entre le Vatican et la République était accomplie.

NOUVELLES LOCALES

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Vendredi la votation pour ... Maire. Votez de bonne heure.

M. A. C. Waller a obtenu le contrat pour le nettoyage des dé... de l'école Provencher.

Nous avons toujours du temps froid et l'on craint l'eau haute si la fonte des neiges vient tout d'un coup.

Le Conseil de Ville a dépensé ... durant le mois de février [illegible]

[illegible]

CONCERT SACRE

Le Concert Sacré donné à la cathédrale hier par la Chorale de St-Boniface a été des mieux réussi. L'auditoire s'accorde à dire que le concert a été un succès.

LE NOUVEAU TRESORIER DE LA VILLE

M. de Moissac, le nouveau trésorier de la ville de Saint-Boniface, est né en France, à Poitiers, département de la Vienne, le 22 mars 1879. Son père, retiré des affaires maintenant et pensionné par l'état, a été, pendant 32 ans, contrôleur des contributions directes.

M. de Moissac a fait ses études successivement dans différents collèges et a suivi les cours de plusieurs institutions privées. Il est bachelier ès lettres et bachelier ès sciences, ce qui prouve que, parmi les étudiants des universités de France, il a reçu une instruction soignée Quand il vint au Canada, en 1899, il débuta par l'agriculture et acheta une ferme à Saint-Norbert.

Plus tard, M. de Moissac se lança dans l'administration et rentra dans la municipalité rurale de Ritchot comme répartiteur jusqu'en 1912, titre qu'il cumula avec celui d'instituteur à Saint-Norbert d'abord, à St-Germain ensuite, à Parthenay après, et finalement à St-Claude et à Saint-Adolphe.

Quand fut fondée la commune de Fort Garry, en mai 1912, M. de Moissac rentra dans la municipalité comme secrétaire-trésorier et, en 1917, quand les communes de l'arrondissement de Winnipeg se constituèrent en syndicat, il fut nommé par elles à la même fonction et rendit à la corporation d'inestimables services.

En 1901, M. de Moissac épousa Mlle Agnès Lachance, de St-Norbert, soeur du Dr Lachance, ancien maire de Saint-Boniface. De cette union naquirent douze enfants. Nous saluons l'entrée de M. de Moissac à l'hôtel de ville de Saint-Boniface et parmi nous, non seulement à cause de ses qualités d'administrateur distingué et parce qu'il est Français, mais parce qu'il est un chef de famille exemplaire, doublé d'un homme courtois, franc, loyal, juste et honnête.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE ST-BONIFACE

Ayant été sollicité par plusieurs des principaux propriétaires et électeurs de la Cité de St-Boniface de me porter candidat pour remplir le fauteuil de Maire devenu vacant par la résignation du Maire Laurendeau, j'ai cru devoir accepter afin de conserver la bonne entente qui a existé depuis 15 ans entre les deux nationalités qui résident à St-Boniface. Après entente de la part des deux candidats de langue anglaise de se retirer si les Canadiens-Français choisissaient un des leurs pour finir le terme, Messieurs Leck et Swain sont restés sur les rangs Ainsi dans les circonstances actuelles je crois que ce n'est que justice à la nationalité de compter sur le support unanime des Canadiens-Français et Anglais bien pensants.

L. J. COLLIN
Candidat



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

ATTENDU que les Commissaires du District Scolaire de St-Boniface. No. 1188, ont passé un réglement afin d'emprunter sur le crédit du dit district la somme de Deux Cent Quarante Mille Dollars ($240,000.00) par l'émission et la vente de débentures pour les fins suivantes :

(a) $165,000.00 pour la reconstruction et l'agrandissement de l'ECOLE PROVENCHER qui a été considérablement endommagée par le feu.

(b) $75,000.00 pour la construction d'une nouvelle école dans ou aux environs du Quartier No. 5 dans le dit district scolaire.

ET ATTENDU que les Commissaires du dit District Scolaire de St-Boniface No. 1188, suivant les dispositions de l'Acte des Ecoles Publiques, ont prié le Conseil Municipal de la Ville de St. Boniface, de soumettre le dit Réglement No. 66 au vote des électeurs municipaux dûment qualifiés d'après la dite loi.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface, par un Réglement No. 1473 a décrété que le vote sur le Règlement No. 66 de la dite Commission [illegible] sera enregistré, mardi, le 17 avril, A. D. 1923, à partir de neuf heures [illegible] matin jusqu'à huit heures du [illegible] la même journée, et pour les fins de recevoir le vote des électeurs [illegible] qualifiés, des bureaux de vo[illegible] [illegible] aux heures sus[illegible] et aux endroits suivants:

[illegible] 1—Bureau de votation No. 1, à ou près de l'angle des [illegible] Plinguet et Archibald.

QUARTIER No. 2—Bureau de Votation No. 2, à l'Hôtel le Ville.

QUARTIER No. 3.—Bureau de votation No. 3, à ou près de l'angle de l'avenue Hamel et de la rue Aulneau.

QUARTIER No. 4—Bureau de votation No. 4 à l'Ecole Taché.

QUARTIER No. 5—Bureau de votation No. 5, à ou près de l'angle de la rue Kitson et l'avenue Taché.

Son Honneur le Maire fera la nomination à son bureau, à l'Hôtel de Ville, à 4 heures de l'après-midi, le 16 avril, A.D. 1923, des personnes qui sont intéressées, soit pour promouvoir le passage du dit réglement ou s'y opposer, pour être présent aux différents bureaux de votation, et au comte final des votes par le Greffier de la Ville de Saint-Boniface, respectivement.

Et mercredi, le dix-huitième jour d'avril, A. D. 1923, à son bureau à l'Hôtel de Vlile, à midi, le dit Greffier fera le compte final des votes reçus pour ou contre le dit Règlement.

Daté à St-Boniface, Province de Manitoba, le treizième jour de mars A. D. 1923.

ERNEST GAGNON,
Greffier.

3 ins.

VOTEZ POUR
W. H. LECK
POUR MAIRE

Un homme d'expérience. Un homme d'affaires. Un homme qui est très économe pour l'argent de la Ville; il considère le pauvre contribuable.

Un homme juste pour toutes les nationalités.

Un vote pour
W. H. LECK
est un vote pour votre intérêt,